

2021 / 3

n° 171

REVUE TRIMESTRIELLE
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

Parcours, mobilité,
territoires :
pour une fabrique
des possibles

RÉSUMÉS DES ARTICLES

AFAE

Administration & Éducation

Parcours, mobilités, territoires : pour une fabrique des possibles

N°171 – 2021/3

1

Le système éducatif – parce qu'il se préoccupe légitimement de l'avenir des élèves qui lui sont confiés – n'a jamais été avare de circulaires censées régir ce que l'on appelle communément l'orientation et de dispositifs censés régler la question du choix de la voie à suivre. Ces textes, dispositifs et autres mécaniques d'orientation et d'affectation se sont succédé au gré des lois d'orientation et de programmation, jusqu'aux derniers avatars connus, tels que Parcoursup. Cette façon de faire relève d'une vision et d'un pilotage centralisés, alors même que la dimension territoriale est aujourd'hui majeure, et masque dangereusement les ruptures qu'elle engendre. Elle accentue aussi le décalage entre les attentes de la société, cristallisées dans celles des familles et des élèves eux-mêmes mais aussi celles du monde économique, et un système éducatif compact, peu fluide, marqué durablement par des successions de discontinuités et de ruptures, par des conseils de classe figés dans un rituel archaïque de « propositions » et de « décisions » d'orientation, par des choix à opérer ou des non-choix à subir, d'autant plus tôt que l'on est en difficulté scolaire ou sociale, souvent les deux. Ce qui devrait s'accomplir en toute connaissance de cause, dans l'appréhension objective des cheminements individuels, des capacités et des aspirations de chacun, montre en fait que l'éventail des possibles et l'horizon sociogéographique ne sont vraiment pas les mêmes pour tous. Or, là est tout l'enjeu : dans un monde devenu changeant et exigeant en termes de compétences et d'adaptation en permanence à toutes sortes de mobilités, comment former l'individu et le citoyen d'aujourd'hui et, surtout, de demain ? Comment ouvrir aussi largement que possible le spectre des choix ? Comment informer sans déformer ? Comment entretenir une disponibilité active non exclusivement centrée sur une préparation à des métiers néanmoins essentielle ? Bref, un vrai pari sur l'avenir, qui nous conduira à nous interroger dans trois directions : celle de la formation, celle de la régulation de l'offre et de la demande, celle enfin d'un système éducatif étreint par des contradictions qui l'affaiblissent dans un contexte mondialisé

RÉSUMÉS DES ARTICLES



Éditorial

Parcours, mobilités, territoires. Pour une fabrique des possibles

– *Françoise MOULIN CIVIL*

Le sens des mots, l'évolution des logiques

2

Petit abécédaire ou jeu de piste(s) pour les mots d'un colloque

– *Gérald CHAIX*

Choisir le titre d'un colloque est toujours objet de discussions animées, tant notre langue est riche de mots chargés d'histoire et de culture. Certaines expressions s'avèrent réductrices ou polysémiques et peuvent prêter à confusion, certains termes vont évoquer, de façon fortuite ou volontaire, des contextes ou des références risquant d'induire des intentions contraires à l'objectif souhaité... Un foisonnement à aborder avec rigueur pour sélectionner les mots justes, afin de bien cerner le thème et clarifier les visées du colloque. C'est ainsi que le titre du 42e colloque de l'AFAE a été arrêté : « Parcours, mobilités, territoires. Pour une fabrique des possibles ». Dans ce petit abécédaire, ou promenade sémantique, Gérald Chaix nous propose quelques éclairages et pistes de réflexion.

1937-1966 : penser et organiser les parcours des élèves, entre sélection et orientation

– *Jean-Yves SEGUY*

Les thèmes de la sélection et de l'orientation ont donné lieu tout au long du XXe et de ce début de XXIe siècle à de vifs débats et controverses. Cet article se propose de revenir sur deux moments de l'histoire de la construction de ces deux notions : 1937, avec la mise en oeuvre de l'expérience des classes d'orientation, et 1966, avec la création des IUT. Deux moments inscrits dans des contextes politiques et éducatifs nécessairement différents, mais qui donnent toutefois l'occasion d'établir quelques rapprochements susceptibles d'aider à mieux comprendre la manière dont la sélection et l'orientation pourraient être pensées de nos jours. On insiste en particulier sur la nécessité de concevoir une vision éducative de l'orientation, mobilisant l'ensemble des acteurs de l'éducation, et posant les bases d'une réflexion sur les conditions d'une fabrique ambitieuse des possibles.

Diversifier et accompagner pour dépasser les paradoxes d'un modèle en tension

L'orientation, un projet scélérat ?

– *Alain BOISSINOT*

La problématique de l'orientation est récente, mais elle a déjà une histoire, révélatrice des tensions qui travaillent le système éducatif. Il faut orienter dès lors que l'éducation devient inclusive et que les parcours scolaires s'allongent. Le terme même risque d'induire des représentations contestables : orienter, c'est étymologiquement indiquer un point fixe, un lieu de référence à (re)trouver. Une telle perspective a-t-elle encore un sens aujourd'hui ? Ne faut-il pas plutôt imaginer l'aventure de nouvelles frontières ?

3

L'orientation scolaire en France ou de la distillation fractionnée

Des inégalités modulées par l'organisation du système éducatif et par des effets de contexte

– *Aziz JELLAB*

L'orientation scolaire est une des questions éducatives les plus sensibles et les plus controversées. Loin d'être l'expression d'un choix pour nombre d'élèves, l'orientation s'identifie à une distillation fractionnée, faite de renoncements, de résignation ou d'élimination différée. En France, où le poids des diplômes pèse beaucoup sur le destin social et professionnel de chacun, l'orientation met à l'épreuve l'égalité des chances et le modèle méritocratique, car à côté de l'origine sociale et de l'inégale maîtrise de l'information, le contexte scolaire et l'offre de formation modalisent aussi les inégalités de parcours. La distillation fractionnée interroge ainsi la capacité de l'institution scolaire à lutter contre les préjugés comme le supposé « manque d'ambition des parents » et à offrir un accompagnement assurant à chaque élève la réalisation d'un parcours réussi.

Inégalités d'orientation et territorialités-territoires au prisme de l'école rurale et de moyenne montagne française

– *Pierre CHAMPOLLION*

Les relations entre les territorialités, concepts proches des territoires symboliques, et les inégalités d'orientation n'ont guère été jusqu'ici véritablement étudiées. Les littératures francophone, lusophone et hispanophone portant expressément sur cette question multifactorielle complexe ne rassemblent par exemple aujourd'hui que quelques rares articles scientifiques, tantôt généraux et tantôt liés à un contexte territorial particulier, en l'occurrence la montagne (Champollion, 2019). Après avoir interrogé les différents concepts et notions – inégalités éducatives, inégalités scolaires et inégalités d'orientation, d'une part, territoires et territorialités, d'autre part – mobilisés directement pour les analyses présentées, cet article de synthèse aborde, à partir de l'éclairage de l'école rurale et montagnarde française, son interrogation centrale : les impacts potentiels des territorialités sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves.

Parcours scolaires et handicap : l'exigence du possible

– *Sandrine LAIR*

Pour les enfants en situation de handicap, envisager et construire un parcours scolaire n'a pas toujours été de l'ordre du possible. Longtemps exclus du principe d'éducabilité, leurs parcours de vie ont plutôt relevé du soin, de la relégation sociale, voire de l'enfermement. Cet article retrace un peu plus d'un siècle de lente évolution des représentations sociales et du cadre juridique pour comprendre comment s'est progressivement traduite l'obligation de l'État envers les enfants handicapés. Des premières classes de perfectionnement aux dispositifs d'intégration jusqu'à l'actuelle promotion de l'école inclusive, cette

évolution s'est aussi accompagnée du souci de formation des personnels, de la reconnaissance de nouvelles professionnalités et des nécessaires collaborations entre le secteur médicosocial, les familles et l'institution scolaire. Des difficultés demeurent et si faire émerger le possible est une indéniable exigence s'imposant aux pouvoirs publics, les exigences et pressions individuelles ne doivent pas entraver la recherche commune des adaptations nécessaires pour le meilleur parcours possible de chacun.

La régulation de l'offre et de la demande

Table ronde : L'offre et la demande, le dilemme des territoires

– Jérôme CREUZET et Jean-Louis NEMBRINI - Animation : Gabriel BRAN LOPEZ

Le texte suivant organise le dialogue entre un vice-président de région et un chef d'entreprise, qui confrontent leurs constats et leurs propositions dans le domaine de l'offre de formation d'une part, et celui des attentes sociales et économiques dans les territoires d'autre part. Leurs préoccupations, alourdies par la crise sanitaire, s'inscrivent dans un contexte marqué par la nécessité de rééquilibrer les forces entre un État toujours rattrapé par la tentation de la recentralisation, et des collectivités locales soucieuses d'adapter emploi, organisation et carte des formations aux besoins de jeunes qui aspirent la plupart du temps à inscrire leur parcours, puis leur mobilité professionnelle, dans une logique de proximité.

5

L'Université entre savoirs et métiers

– François GERMINET - Discutante : Catherine MOISAN

Le texte ci-dessous reprend l'essentiel d'une intervention de François Germinet, président de l'université de CY Cergy Paris Université, et vice-président de la commission Formation et insertion professionnelle de la CPU. Après s'être penché sur les conséquences de la hausse des effectifs de l'enseignement supérieur, il examine dans un deuxième temps la façon dont une université s'inscrit dans son territoire, avec ce que cela implique d'innovations en termes d'organisation, de moyens financiers, matériels et techniques, de relations avec les entreprises et de conséquences pour les étudiants. Il évoque enfin l'articulation si compliquée entre le lycée et l'université, les opportunités à saisir dans les réformes et la nécessité d'informations mutuelles sur les dispositifs et programmes existants. La prise en considération de ces différents aspects conduit à prendre conscience qu'on est arrivé au bout d'un système et que des transformations s'opèrent.

Mobilités spatiales, mobilités sociales, mobilités mentales

– Vincent ROBIN

La mobilité, qu'elle soit locale, régionale, nationale ou internationale est perçue aujourd'hui comme une valeur positive à développer pour les élèves, et va de pair avec l'objectif d'ouverture personnelle, d'adaptation, d'élévation du niveau de qualification, d'ascension sociale, de réalisation de soi. La mobilité est ainsi considérée comme un levier pour développer une conscience citoyenne qui tend chez les bénéficiaires à dépasser des frontières locales, régionales et nationales pour devenir de plus en plus transnationale, voire mondiale. Cette vision correspond à celle du processus évolutif d'une société postmoderne dont la mutation s'observe à l'aune de « l'hyperconnectivité » des membres de la génération Y, de l'amplification des dialogues multiculturels et de la disparition progressive des frontières. Ces enjeux socioéconomiques de la mobilité internationale sont clairement précisés par la Commission européenne : « Une période d'étude ou de formation à l'étranger aide à acquérir des compétences professionnelles, sociales et interculturelles intéressantes sur le marché de l'emploi ». Malgré tout, cette génération Y ne forme par un groupe homogène et nombreux sont les jeunes qui ne sont pas concernés par ces enjeux. Ainsi, entre désertification des territoires ruraux, évitement social de certaines zones périphériques et attractivité des centres urbains, quelles réponses crédibles l'école peut-elle apporter notamment en termes de savoir-être et de parcours ?

Vers une résolution des contradictions ?

Les chances et les places

Épreuves et paradoxes de l'égalité des chances

– François DUBET

L'égalité des chances n'a pas toujours été un principe incontestable et incontesté, quoi qu'en pensent les nostalgiques de l'élitisme républicain. L'ouverture et la massification scolaires amorcées au début des années 1960 n'ont pas permis d'atteindre l'idéal de justice espéré et l'école française reste particulièrement inégalitaire.

L'auteur détaille ici les épreuves et les paradoxes de l'égalité des chances et relève les effets délétères de l'organisation adoptée, ainsi que les résistances et l'aveuglement de l'opinion devant les conséquences du principe mis en oeuvre. Il étudie d'autres orientations possibles et d'autres modalités de fonctionnement pour une meilleure égalité des places, sans masquer les risques d'effets contre-productifs, et sans entretenir l'illusion de solutions impulsées et généralisées à partir du sommet de la pyramide éducative.

6

Développer la motivation et la persévérance grâce aux compétences sociales et comportementales

– Élise HUILLERY - *Temps d'échanges animés par Claude BISSON-VAIVRE*

Les politiques publiques visant à réduire les inégalités sociales et à favoriser la réussite scolaire par l'ajout de ressources supplémentaires échouent essentiellement parce qu'elles oublient les déterminants psychosociaux dans le comportement humain et parce qu'apporter des ressources n'implique pas nécessairement que les gens vont s'en saisir. C'est le point de départ de nos recherches sur les compétences sociales et comportementales, à savoir la confiance en soi, le sentiment de contrôler ce qui nous arrive, l'optimisme vis-à-vis de la capacité à progresser, ou encore la capacité à coopérer. Cette contribution s'attache dans un premier temps à établir le déficit français dans les compétences sociales et comportementales, puis dans un deuxième temps à présenter leurs impacts sur la réussite scolaire et l'insertion professionnelle, et enfin dans un troisième temps à discuter les actions possibles dans les établissements scolaires pour augmenter ces compétences..

Des parcours alternatifs pour une fabrique des possibles

– François MIRABEL, Laurence REMAUD et Hélène GHESQUIERE

La loi ORE (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) transforme l'accès à l'enseignement supérieur et offre aux futurs étudiants la liberté de réaliser leurs parcours. En lien avec les taux de réussite élevés au baccalauréat, les demandes pour le supérieur augmentent mais la forte pression sur le postbac et les places limitées entraînent l'apparition des « reçus collés », et l'échec des néo bacheliers est important. Des dispositifs innovants sont mis en place pour lutter contre cet échec et permettre à tous les lycéens de faire les études supérieures de leur choix. Cet article présente deux expérimentations, l'une en lycée, l'autre en université, et en tire les conclusions sur la pertinence de ces dispositifs et la possibilité de leur généralisation.

Pratiques et initiatives pour la persévérance scolaire

L'exemple de Fusion Jeunesse

– Gabriel BRAN LOPEZ avec la collaboration de Marie-Cécile ANDRÉ

La lutte contre le décrochage scolaire se décline selon de nombreuses actions de remédiation et de prévention dont certaines relèvent d'initiatives locales et de partenariats divers. Lors de son 42e colloque, l'AFAE a choisi de s'intéresser à l'une de ces initiatives en faveur de la persévérance scolaire pour mieux en comprendre les principes fondateurs. Organisation internationale créée au Québec en 2009, Fusion Jeunesse a développé un modèle original d'apprentissage expérientiel s'appuyant sur divers

programmes pédagogiques innovants. L'organisation est désormais implantée en France ; son fondateur, Gabriel Bran Lopez analyse dans cet article les principes qui sous-tendent les actions développées dans les établissements scolaires : dynamique de projet, développement des compétences psychosociales et collaboration éducative. Ce projet pédagogique de création de jeux vidéo a d'abord retenu l'attention de la région Nouvelle-Aquitaine qui l'a soutenu financièrement. Mené dans neuf établissements (collèges et lycées) et auprès de 225 élèves en janvier 2019, il a nécessité la formation par Fusion Jeunesse des 40 professeurs impliqués, et sera bientôt étendu plus largement dans la région. La région Île-de-France, qui a suivi de très près l'expérience, teste également le modèle depuis septembre 2019 dans les trois académies de Créteil, Paris et Versailles.

L'orientation en Allemagne

L'orientation des élèves en Allemagne

– Werner ZETTELMEIER

Avec le début de la scolarité obligatoire, l'entrée dans l'enseignement secondaire constitue une deuxième césure importante dans la biographie scolaire des jeunes en Allemagne. Elle est d'autant plus cruciale que, premièrement, elle intervient à l'âge de dix ans, soit après quatre années d'école élémentaire, et que, deuxièmement, l'enfant ou plutôt sa famille doivent faire un choix parmi plusieurs filières possibles dans le premier degré de l'enseignement secondaire général, choix qui détermine largement le déroulement de la carrière scolaire et l'entrée dans la vie professionnelle, en raison de la grande variété des objectifs et des contenus d'enseignement en fonction des filières. L'orientation vers l'enseignement secondaire à l'âge de dix ans concerne un peu plus de 500 000 élèves par an en Allemagne. La différenciation à cet âge a pour conséquence un effet de sélection précoce des enfants, contrairement à la situation que connaissent les enfants au même âge dans la plupart des autres pays européens, et elle suscite à ce titre des débats récurrents et contradictoires en matière de politique éducative en Allemagne depuis la refondation du système éducatif après la Seconde Guerre mondiale. Le contexte dans lequel ce choix est fait, et notamment le rôle qui revient à chacun des différents acteurs (l'enfant, les parents, les enseignants de l'école élémentaire, les services d'inspection), de même que celui des pouvoirs publics dans l'organisation de l'offre des filières possibles et dans la définition précise des critères et des modalités pédagogiques et réglementaires selon lesquels doit s'effectuer le passage vers chaque filière du secondaire, est l'une des questions les plus sensibles que la politique scolaire ait à trancher dans le système éducatif allemand. Cette transition a fait l'objet de multiples réformes, étant donné qu'elle a une influence directe sur l'égalité des chances que le système éducatif allemand vise à mettre en oeuvre.

C'est donc ce volet du système d'orientation des élèves en Allemagne qui sera abordé dans cette contribution. En raison de l'organisation fédérale de l'État allemand et de l'absence de compétence du gouvernement fédéral pour la politique scolaire, il n'est pas possible de présenter un schéma unique d'orientation pour tous les élèves allemands sortant de l'école élémentaire. Seront donc examinés, sous la forme d'études de cas, deux Länder et leurs dispositifs d'orientation, sans que ces deux cas puissent prétendre à refléter la diversité en vigueur dans les seize Länder qui constituent la République fédérale.